

# Comment co-construire un projet ?

Suite au séminaire de l'encadrement de janvier 2025, un groupe de travail, constitué de cadres, a travaillé sur la co-construction. L'objectif était d'impulser une nouvelle démarche et de lever les freins à la conduite de projet au sein du CH Aunay-Bayeux. Cette procédure de co-construction, élaborée par le groupe de travail, est disponible sur l'intranet du CHAB dans la rubrique "Ma vie au CHAB > Boîte à outils". Elle pourra être mise à jour en fonction des retours des utilisateurs.

## Qu'est-ce que la CO-CONSTRUCTION ?

- **CO : signifie “avec, ensemble”.** Exemples : Collectif, Collaboration, Cohésion...
- **CONSTRUCTION : action qui permet de composer, d’élaborer un ensemble, d’en agencer les divers éléments.**
- Processus par lequel les acteurs confrontent leurs points de vue et s’engagent dans une transformation de ceux-ci jusqu’au moment où ils s'accordent sur des traductions qui ne perçoivent plus comme incompatibles.
- Processus volontaire et formalisé sur lequel plusieurs acteurs parviennent à s'accorder sur une définition de la réalité ou une façon de faire.
- Fait de construire quelque chose de manière collective en mobilisant tous les acteurs nécessaires à la réussite d'un projet commun.
- Art d'articuler toutes les personnes dans une coalition de causes.

## Qui sont les acteurs de la CO-CONSTRUCTION ?

- Le décideur : détient le processus de décision, réoriente les objectifs et cadre du projet si besoin.
- Le chef de projet : organise et conduit le projet, en assume la responsabilité dans sa mise en œuvre.
- le groupe projet : équipe d'acteurs réunie pour travailler en commun sur la réalisation du projet

Pour chaque étape de la co-construction, vous trouverez les outils adaptés pour vous accompagner dans votre projet.

